ARIS

MANUEL D'INSTALLATION ACCÉLÉRATEURS ARIS POUR RGPD

Version 10.0 - Service Release 5

Juillet 2018

This document applies to ARIS Version 10.0 and to all subsequent releases.

Specifications contained herein are subject to change and these changes will be reported in subsequent release notes or new editions.

Copyright © 2010 - 2018 Software AG, Darmstadt, Germany and/or Software AG USA Inc., Reston, VA, USA, and/or its subsidiaries and/or its affiliates and/or their licensors.

The name Software AG and all Software AG product names are either trademarks or registered trademarks of Software AG and/or Software AG USA Inc. and/or its subsidiaries and/or its affiliates and/or their licensors. Other company and product names mentioned herein may be trademarks of their respective owners.

Detailed information on trademarks and patents owned by Software AG and/or its subsidiaries is located at http://softwareag.com/licenses.

Use of this software is subject to adherence to Software AG's licensing conditions and terms. These terms are part of the product documentation, located at http://softwareag.com/licenses and/or in the root installation directory of the licensed product(s).

This software may include portions of third-party products. For third-party copyright notices, license terms, additional rights or restrictions, please refer to "License Texts, Copyright Notices and Disclaimers of Third Party Products". For certain specific third-party license restrictions, please refer to section E of the Legal Notices available under "License Terms and Conditions for Use of Software AG Products / Copyright and Trademark Notices of Software AG Products". These documents are part of the product documentation, located at http://softwareag.com/licenses and/or in the root installation directory of the licensed product(s).

Contenu

1 Informations légales 1

2 Conventions de texte 2

3 Introduction 3

4 Installation des accélérateurs ARIS 4

4.1 Importation et fusion du filtre GDPR method extension 4

4.2 Importation de rapports RGPD 5

4.2.1 Importation de rapports ARIS Risk & Compliance Manager 6

4.2.2 Importation de rapports ARIS Architect 7

5 Restauration de bases de données RGPD 8

6 Importation de requêtes RGPD 9

7 Création d'un type d'effet RGPD dans ARIS Risk & Compliance Manager 11

8 Installation d'accélérateurs ARIS Connect 13

8.1 Importation de tableaux de bord dans ARIS Connect 13

8.2 Mise à disposition de la configuration RGPD pour ARIS Connect et ARIS Server 14

8.3 Activation de la configuration RGPD et mise à disposition des tableaux de bord RGPD 16

8.4 Création d'un groupe d'utilisateurs de tableaux de bord RGPD dans ARIS Connect 18

8.5 Définition d'un alias d'URL pour les tableaux de bord RGPD 19

9 Glossaire 21

10 Disclaimer 22

11 Support 23

1 Informations légales

Le présent manuel est le reflet des configurations et fonctionnalités en leur état à la date de la publication dudit manuel. Vu que le processus de réalisation du manuel et celui du logiciel sont soumis à des cycles de production différents, il est possible que la description des configurations et des fonctionnalités diffèrent du contexte effectif. Le fichier Lisezmoi qui accompagne ce produit fournit les informations requises quant à ces différences. Veuillez lire ce fichier et tenir compte des consignes qui y figurent en matière d'installation, de configuration et d'utilisation du produit.

Si vous souhaitez procéder à une installation technique et/ou professionnelle du système sans recourir aux services de Software AG, vous devez disposer de connaissances approfondies du système à installer, des objectifs recherchés ainsi que des systèmes cibles et de leur interopérabilité. En raison de la diversité de plateformes et de configurations matérielles et logicielles interdépendantes, nous ne pouvons décrire que des installations spécifiques. Il n'est pas possible de traiter de toutes les configurations et interdépendances.

Veuillez tenir compte des instructions des fabricants en cas de combinaison de différentes technologies, notamment des communiqués récents sur leurs sites Internet concernant les autorisations. Nous ne pouvons dès lors pas garantir l'installation et le fonctionnement parfait de systèmes tiers validés et nous ne fournissons pas d'assistance dans ce cadre. Veuillez respecter les consignes mentionnées dans les manuels d'installation des différents fabricants. En cas de problème, veuillez vous adresser au fabricant et éditeur concerné.

Si vous avez besoin d'aide pour l'installation de systèmes tiers, adressez-vous à l'organisation locale du service des ventes Software AG. A cet effet, il convient de garder à l'esprit que de telles adaptations personnalisées ne sont pas couvertes par le contrat de maintenance de logiciels standard de Software AG et qu'elles ne sont effectuées que sur demande et acceptations séparées.

Si une description se rapporte à un produit ARIS spécifique, c'est ce produit qui est désigné. Dans les autres cas, les désignations des produits ARIS sont utilisées comme suit :

Nom	Inclut
Produits ARIS	Désigne tous les produits auxquels s'appliquent les conditions de licence des logiciels standard de Software AG.
Clients ARIS	Désigne tous les programmes, par exemple ARIS Architect, ARIS Designer, qui accèdent à des bases de données communes via ARIS Server.
Clients de téléchargement ARIS	Désigne les clients ARIS qui peuvent être lancés depuis un navigateur.

2 Conventions de texte

Dans le texte, les commandes, noms de fichiers etc. sont caractérisés de la manière suivante :

- Les commandes, les touches de raccourcis, les boîtes de dialogue, les noms de fichier, les entrées etc. sont représentés en **gras**.
- Les saisies dont vous définissez le contenu apparaissent **<en caractères gras et entre chevrons>**.
- Les textes exemplaires d'une ligne sont séparés par le caractère ↵ à la fin de ligne, par exemple un long chemin de répertoire qui, pour des raisons de place, comprend plusieurs lignes.
- Les extraits de fichiers sont représentés par le format caractères suivant :

  `Ce paragraphe contient un extrait de fichier.`
- Les avertissements apparaissent sur un fond coloré :

  Avertissement

  Ce paragraphe contient un avertissement.

3 Introduction

Les accélérateurs ARIS pour RGPD combinent des configurations, des contenus et des optimisations de méthodes pour ARIS Connect et ARIS Risk & Compliance Manager dans le but d'accélérer les projets RGPD.

Condition préalable

- ARIS Connect et ARIS Risk & Compliance Manager sont lancés.
- Tous les runnables pertinents affichent l'état **STARTED**.
- L'utilisateur **system** dispose de tous les droits nécessaires. (Par défaut, l'utilisateur **system** dispose de tous les droits nécessaires, à moins qu'un administrateur n'ait révoqué ces droits.)
- Vous avez accès aux données décompressées du fichier **GDPR accelerator.zip**.

Pour des informations détaillées, consultez le manuel **Conventions RGDP pour les accérélateurs ARIS**, le **manuel d'installation ARIS Risk & Compliance Manager** et le manuel **ARIS Server Installation**.

4 Installation des accélérateurs ARIS

Importez le filtre de méthode RGPD et les rapports RGPD dans le locataire.

4.1 Importation et fusion du filtre GDPR method extension

Importez et fusionnez le filtre **GDPR method extension**. Le filtre **GDPR method extension** fait partie des Accélérateurs ARIS pour RGPD. Il ajoute des constructions de méthodes dérivées et définies par l'utilisateur (types de modèles, types d'objets, symboles, types de liaisons, groupes de types d'attributs et types d'attributs) à la méthode ARIS. Ces constructions de méthodes sont exigées par le règlement RGPD: Tous les autres accélérateurs sont basés sur la méthode ARIS étendue.

Pour utiliser les extensions de méthode RGPD, utilisez le filtre **Méthode globale** ou ajouted les extensions de méthode RGPD à un filtre GRC existant. Le filtre d'extension de méthode RGPD contient uniquement des optimisations supplémentaires pour RGPD basées sur la méthode GRC. Pour des informations détaillées sur la méthode GRC, consultez les manuels des conventions.

Conditions préalables

Voir l'introduction (page 3).

Procédure

1. Démarrez ARIS Architect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Cliquez sur **ARIS >** **Administration**. L'onglet **Administration** s'affiche.
4. Dans l'affichage des barres, cliquez sur **Navigation** si la barre **Navigation** n'est pas encore activée.
5. Cliquez sur **Configuration >** **Conventions**.
6. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur **Filtre**, puis cliquez sur **Importer filtre**. Le dialogue correspondant s'affiche.
7. Cliquez sur **Parcourir**. Le dialogue correspondant s'affiche.
8. Naviguez jusqu'au répertoire où les données décompressées du fichier **GDPR accelerator.zip** sont stockées.
9. Cliquez sur **<Accélérateur RGPD>\Filter**, puis sélectionnez le fichier **GDPR method extension.filter**.
10. Cliquez sur **Ouvrir**.
11. Cliquez sur **OK**. Ce filtre est importé dans le locataire et ajouté à la liste des filtres dans ARIS Architect.
12. Fusionnez le filtre **GDPR method extension** avec les filtres GRC utilisés, si nécessaire.
13. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur **Filtre**, puis cliquez sur **Nouveau >** **Filtre**. L'Assistant de filtre apparaît.

14. Entrez un nom pour le filtre, comme **Mon filtre (RGPD)**, et une description, si vous le souhaitez.
15. Cliquez sur **Suivant**.
16. Cochez la case **Fusionner filtres**.
17. Cliquez sur **Suivant**.
18. Autorisez la fusion des filtres, par exemple **Mon filtre** et **GDPR method extension**.
19. Cliquez sur **Terminer**.

Le filtre est créé. Il combine tous les paramètres des filtres fusionnés.

Important : vous devez maintenant préciser que ce filtre est un filtre de méthode pour vos bases de données RGPD dans ARIS Architect (Propriétés de la base de données > **Palette et filtre de méthode > Filtre de méthode**).

4.2 Importation de rapports RGPD

Les rapports RGPD contiennent des rapports ARIS et ARIS Risk & Compliance Manager pour usage interne et externe, tels que les rapports **Output record of processing activities** et **Output GDPR management**, ou des analyses comme les rapports **Data allocation matrix** et **Output survey intelligence**.

4.2.1 Importation de rapports ARIS Risk & Compliance Manager

Importez les rapports RGPD d'ARIS Risk & Compliance Manager.

Conditions préalables

Voir l'introduction (page 3).

Procédure

1. Démarrez ARIS Architect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Cliquez sur **ARIS >** **Administration**. L'onglet **Administration** s'affiche.
4. Dans l'affichage des barres, cliquez sur **Navigation** si la barre **Navigation** n'est pas encore activée.
5. Cliquez sur **Évaluations**.
6. Créez une nouvelle catégorie ou importez les rapports dans une catégorie existante.
7. Pour créer une nouvelle catégorie, cliquez avec le bouton droit de la souris sur **Rapports ARCM**, puis sélectionnez **Nouveau > Catégorie**.
8. Saisissez un nom de catégorie, par exemple **RGPD**.
9. Cliquez sur **OK**.
10. Pour importer des rapports, cliquez avec le bouton droit de la souris sur la catégorie concernée, puis sélectionnez **Importer script**. Le dialogue correspondant s'affiche.
11. Naviguez jusqu'au répertoire où les données décompressées du fichier **GDPR accelerator.zip** sont stockées.
12. Sélectionnez le chemin **<Accélérateur RGPD>\Reports\ARCM reports**.
13. Sélectionnez les rapports **Output extended GDPR Management Report.arx**, **Output GDPR management report.arx**, **Output record of processing activities.arx** et **Output survey intelligence report.arx**.
14. Cliquez sur **Ouvrir**. Le dialogue **Importer scripts en cours d'utilisation** s'ouvre et répertorie les scripts que les scripts importés nécessitent afin de s'exécuter. Ce dialogue est affiché pour chaque rapport à importer. Par conséquent, répétez les deux prochaines pour chaque rapport.
15. Activez tous les scripts dans le dialogue afin de les importer avec le rapport.
16. Cliquez sur **OK**.

Les rapports RGPD sont importés.

Avertissement

Si vous modifiez des rapports RGPD en fonction de vos besoins, changez leur nom afin de vous assurer qu'ils ne seront pas écrasés par une mise à jour.

4.2.2 Importation de rapports ARIS Architect

Importez les rapports RGPD d'ARIS.

Conditions préalables

Voir l'introduction (page 3).

Procédure

1. Démarrez ARIS Architect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Cliquez sur **ARIS >** **Administration**. L'onglet **Administration** s'affiche.
4. Dans l'affichage des barres, cliquez sur **Navigation** si la barre **Navigation** n'est pas encore activée.
5. Cliquez sur **Évaluations > Rapports**.
6. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur **ARIS Risk & Compliance Manager**, puis sélectionnez **Importer script**. Le dialogue correspondant s'affiche.
7. Naviguez jusqu'au répertoire où les données décompressées du fichier **GDPR accelerator.zip** sont stockées.
8. Sélectionnez le chemin **<Accélérateur RGPD>\Reports\Reports_ARIS Risk & Compliance Manager**.
9. Cliquez sur le rapport **Data allocation matrix.arx**.
10. Cliquez sur **Ouvrir**.

Les rapports RGPD sont importés.

Avertissement

Si vous modifiez des rapports RGPD en fonction de vos besoins, changez leur nom afin de vous assurer qu'ils ne seront pas écrasés par une mise à jour.

5 Restauration de bases de données RGPD

Restaurez les bases de données RGPD pour ARIS. Elles contiennent l'intégralité du règlement RGPD sous la forme d'un modèle ARIS, ainsi que les deux questionnaires RGPD requis pour décrire (**Documentation des activités de traitement** ou Processing Activity Documentation) et évaluer (**Qualification des activités de traitement** ou Processing Activity Qualification) les activités de traitement identifiées.

Conditions préalables

Voir l'introduction (page 3).

Procédure

1. Démarrez ARIS Architect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Cliquez sur **ARIS >** **Explorateur**. L'onglet Explorateur s'affiche.
4. Dans l'affichage des barres, cliquez sur **Navigation** si la barre **Navigation** n'est pas encore activée.
5. Dans l'arborescence, cliquez avec le bouton droit de la souris sur la liaison avec ARIS Server, puis sélectionnez **Restaurer base de données**. L'Assistant de restauration apparaît.
6. Cliquez sur **Sélectionner**.
7. Naviguez jusqu'au répertoire où les données décompressées du fichier **GDPR accelerator.zip** sont stockées.
8. Sélectionnez le chemin **<Accélérateur RGPD>\Databases**.
9. Cliquez sur le fichier de base de données **GDPR questionnaires.adb**.
10. Cliquez sur **Ouvrir**.
11. Cliquez sur **Terminer**.
12. Répétez ces étapes pour le fichier de base de données **GDPR regulation model.adb**.

Les bases de données sont disponibles.

6 Importation de requêtes RGPD

Importez les requêtes RGPD requises par les flux de données des tableaux de bord RGPD. Vous pouvez afficher les relations entre les éléments de la base de données sous forme de graphiques et dans une table à l'aide de requêtes. Les requêtes sont basées sur des graphiques. Des requêtes RGPD sont requises pour les tableaux de bord RGPD prédéfinis.

Conditions préalables

Voir l'introduction (page 3).

Procédure

1. Démarrez ARIS Architect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Cliquez sur **ARIS >** **Administration**. L'onglet **Administration** s'affiche.
4. Cliquez sur **Analyse >** **Requêtes**.
5. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le dossier **Privé**.
6. Sélectionnez **Nouveau >** **Dossier**.
7. Entrez un nom, par exemple **RGPD**.
8. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le dossier **RGPD**, puis sélectionnez **Importer la requête**. Le dialogue correspondant s'affiche.
9. Naviguez jusqu'au répertoire où les données décompressées du fichier **GDPR accelerator.zip** sont stockées.
10. Sélectionnez le chemin **<Accélérateur RGPD>\Dashboards\Octopus queries backup**.
11. Cliquez sur un fichier **.eqi**, par exemple sur **GDPR - Processing Activities Surveys.eqi**.
12. Cliquez sur **Importer la requête**.
13. Cliquez sur **Suivant**.
14. Sélectionnez le dossier **RGPD**, puis cliquez sur **Terminer**.
15. Cliquez sur **OK**. La requête est importée.
16. Répétez les étapes 8 à 15 pour chaque fichier de requête.
17. Dans l'arborescence, cliquez sur le dossier **RGPD**.
18. Sélectionnez tous les fichiers de requête.
19. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur la sélection, puis cliquez sur **Publier**. Le dialogue Publier la requête s'ouvre.
20. Cliquez sur **Nouveau groupe**.
21. Saisissez le nom **RGPD**.
22. Cliquez sur **OK**.

Les requêtes RGPD sont importées et publiées. Le dossier RGPD contient les requêtes GDPR - Processing Activities et GDPR - Processing Activities Surveys.

Exemple

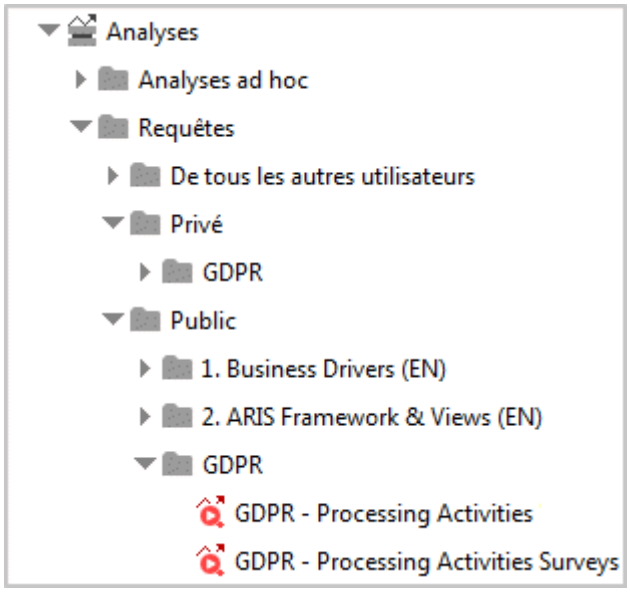
Analyses
Analyses ad hoc
Requêtes
De tous les autres utilisateurs
Privé
GDPR
Public
1. Business Drivers (EN)
2. ARIS Framework & Views (EN)
GDPR
GDPR - Processing Activities
GDPR - Processing Activities Surveys

7 Création d'un type d'effet RGPD dans ARIS Risk & Compliance Manager

Vous pouvez évaluer un risque selon différents types d'effets. Le type d'effet RGPD est utilisé pour les risques associés aux activités de traitement. Le délégué à la protection des données utilise le type d'effet RGPD pour décider si une activité de traitement implique ou pas un risque pour un sujet de données.

Conditions préalables

- Voir l'introduction (page 3).
- Vous avez le rôle **Administrateur système**.

Procédure

1. Lancez ARIS Risk & Compliance Manager.
2. Cliquez sur **Administration**.
3. Sous **Gestion système**, cliquez sur **Système**.
4. Cliquez sur **Gestion des risques**. Le formulaire s'affiche.
5. Cliquez sur **Nouveau** dans la ligne **Types d'effets**. Le dialogue **Créer type d'effet** s'affiche.
6. Sélectionnez **Sans modèle (créer nouveau type d'effet)**.
7. Cliquez sur **OK**. Le formulaire **Type d'effet** s'affiche.
8. Entrez un nom pour le type d'effet.
9. Affectez le nombre d'effet et les fréquences pour les évaluations qualitatives ( ) ou créez-en de nouvelles ( ).
10. Indiquez les couleurs dans lesquelles le type d'effet doit être affiché dans la matrice des risques (qualitative).
11. Modifiez les champs facultatifs. Saisissez une description par exemple.
12. Cliquez sur **Enregistrer**.

Le type d'effet est créé.

Exemple

Nom * Effet RGPD

Description Effet potentiel d'un incident RGPD.

Effet *

Insignifiant	1,00
Faible	5,00
Moyen	20,00
Élevé	100,00
Très élevé	500,00

Fréquence *

Peu probable	0,00
Probable	1,00
Très probable	2,00

Couleur * Veuillez définir les couleurs de représentation du type d'effet dans la matrice des risques (qualitatif) :

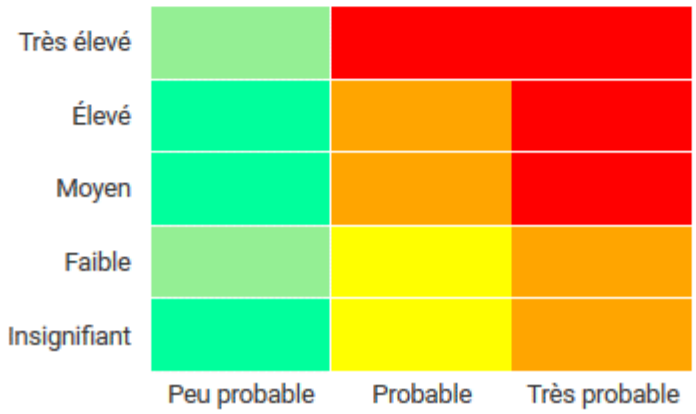

8 Installation d'accélérateurs ARIS Connect

Les accélérateurs RGPD pour ARIS Connect améliorent le set de configurations **classic** afin de rassembler simplement et de manière standardisée les activités de traitement. Grâce aux fiches d'information étendues d'ARIS Connect pour RGPD, de nombreux individus d'une même organisation peuvent contribuer au projet RGPD. Les tableaux de bord ARIS Aware pour RGPD fournissent une vue d'ensemble transparente des activités de traitement de chaque unité organisationnelle ainsi que du statut des enquêtes RGPD et des évaluations des risques RGPD.

8.1 Importation de tableaux de bord dans ARIS Connect

Importez les tableaux de bord dans le référentiel ARIS Connect.

Conditions préalables

Voir l'introduction (page 3).

Procédure

1. Lancez ARIS Connect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Activez **Référentiel**.
4. Cliquez sur **Tableaux de bord & FluxDonnées**.
5. Cliquez sur **Importer**. Le dialogue correspondant s'affiche.
6. Cliquez sur **Sélectionner le fichier d'importation**.
7. Naviguez jusqu'au répertoire où les données décompressées du fichier **GDPR accelerator.zip** sont stockées.
8. Sélectionnez le chemin **<Accélérateur RGPD>\Dashboards\AWARE export**.
9. Cliquez sur le fichier **GDPR+-+Overview.zip**. Ce fichier est au format **ZIP** et contient un tableau de bord avec les flux de données correspondants. Ce fichier contient également les autorisations pour le tableau de bord.
10. Cliquez sur **Ouvrir**. Le dialogue **Charger fichier** est fermé.
11. Pour remplacer les tableaux de bord disponibles dans le référentiel, activez l'option **Écraser s'il existe déjà**.
12. Pour importer les autorisations sur les tableaux de bord contenues dans le fichier des tableaux de bord, activez l'option **Importer autorisations**. Cette option est activée par défaut.
13. Cliquez sur **Importer**.
14. Répétez les étapes 9 à 13 pour le fichier **GDPR+-+Workflow.zip**.

Les tableaux de bord et les flux de données liés sont importés. Les tableaux de bord **GDPR - Overview** et **GDPR - Workflow** sont affichés dans la liste des tableaux de bord. Les flux de données sont affichés sous **FluxDonnées**.

8.2 Mise à disposition de la configuration RGPD pour ARIS Connect et ARIS Server

Mettez à disposition la configuration RGPD pour ARIS Connect et ARIS Server.

Conditions préalables

Voir l'introduction (page 3).

Procédure

1. Lancez ARIS Cloud Controller sur votre ARIS Server. Pour plus de détails sur ARIS Cloud Controller, reportez-vous au manuel **Cloud Controller (ACC) Command_line Tool**.
2. Exécutez la commande **stop copernicus_m** pour stopper le runnable **copernicus_m**.
3. Exécutez la commande **stop abs_m** pour stopper le runnable **abs_m**.
4. Exécutez la commande **list** pour vous assurer que les runnables présentent l'état **STOPPED**.
5. Lancez Windows Explorer.
6. Naviguez jusqu'au répertoire où les données décompressées du fichier **GDPR accelerator.zip** sont stockées.
7. Sélectionnez le chemin **<Accélérateur RGPD>\Configuration sets\cop_complete_classicGDPR**, puis copiez le dossier **classicGDPR**.
8. Collez le dossier depuis le presse-papiers vers le répertoire **Copernicus <dossier d'installation ARIS>\ARIS10.0\server\bin\work\work_copernicus_m\base\webapps\ROOT\WEB-INF\config**.
9. Sélectionnez le chemin **<Accélérateur RGPD>\ Configuration sets\abs_complete_classicGDPR**, puis copiez le dossier **classicGDPR**.

10. Collez le dossier depuis le presse-papiers vers le répertoire **ABS <dossier d'installation ARIS>\ ARIS10.0\server\bin\work\work_abs_m\base\webapps\abs\WEB-INF\config**. Le dossier **config** apparaît désormais comme suit. Si vous disposez de données ARIS Connect supplémentaires, le contenu de ce dossier risque d'être différent.

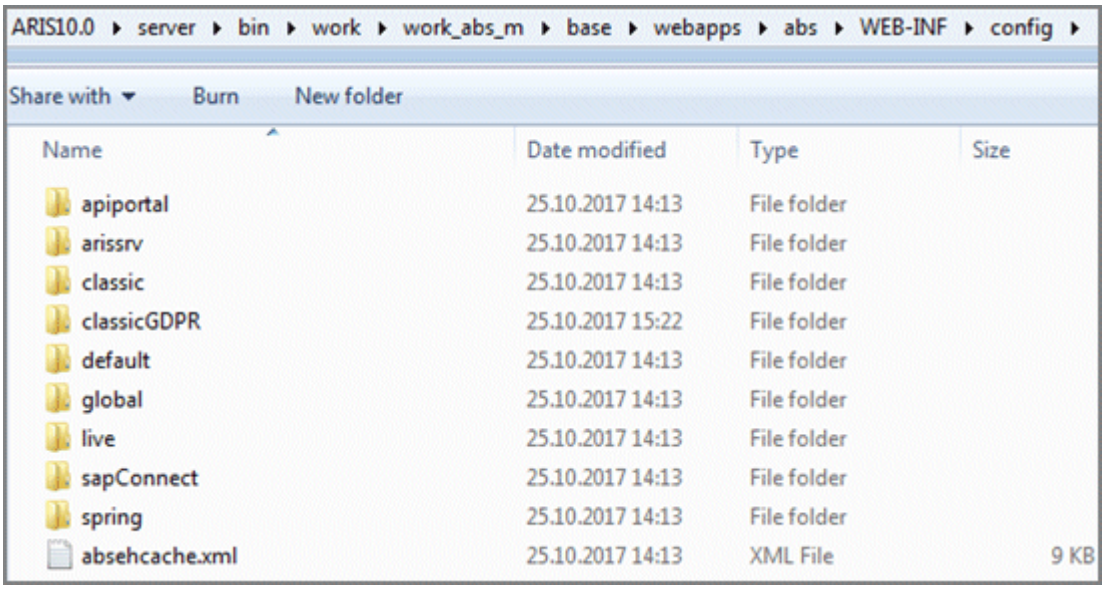

11. Exécutez la commande **start copernicus_m** pour lancer le runnable **copernicus_m**.
12. Exécutez la commande **start abs_m** pour lancer le runnable **abs_m**.
13. Exécutez la commande **list** pour contrôler l'état correct des (**STARTED**).

Le set de modifications **classicGDPR** est disponible. Vous pouvez maintenant activer la configuration RGPD et fournir les tableaux de bord RGPD.

8.3 Activation de la configuration RGPD et mise à disposition des tableaux de bord RGPD

Activez le set de modifications **classicGDPR**.

Conditions préalables

- Voir l'introduction (page 3).
- Votre ARIS Server est activé pour ARIS Aware. Autrement dit, le fichier runnable **dashboarding** est activé et fonctionne (voir le **manuel d'installation d'ARIS Server** ou l'**ARIS Cloud Controller (ACC) Command-Line Tool**).
- Une licence serveur valide pour le pack d'extension **Aware (YCSAW) ARIS Connect Server** est disponible dans l'Administration ARIS .
- Le set de modifications **classicGDPR** et le modèle **classicGDPR** sont disponibles (Mise à disposition de la configuration RGPD pour ARIS Connect et ARIS Server (page 14)).

Procédure

1. Lancez ARIS Connect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Cliquez sur **<nom d'utilisateur> > Administration**. L'**Administration ARIS** s'ouvre.
4. Cliquez sur **Administrer les set de configuration**. Le set de configuration actuel est marqué comme (activé). Vous ne pouvez modifier que les sets de modifications personnalisés.
5. Déplacez le pointeur de la souris sur le set de modifications **classicGDPR**.
6. Cliquez sur **Activer**. Le set de modifications **classicGDPR** est marqué comme **activé**.
7. Cliquez sur **Créer** dans la zone **Sets de modifications et de configurations**. Le dialogue **Créer le set de modifications** s'ouvre.
8. Saisissez le nom du set de modifications, par exemple **classicGDPR_tableaux de bord**.
9. Sélectionnez le modèle **classicGDPR**.
10. Cliquez sur **Créer**. Le set de modifications est créé. Il contient tous les éléments du modèle sélectionné.
11. Déplacez le pointeur de la souris sur le set de modifications **classicGDPR_tableaux de bord**, puis cliquez sur **Modifier**. La page **Définir le set de modifications** s'ouvre.
12. Cliquez sur **Fiches d'information**. Tous les éléments disponibles pour les fiches d'information sont affichés.
13. Naviguez jusqu'à l'élément **orgUnit**.
14. Placez le pointeur de la souris sur l'élément **orgUnit**, puis cliquez sur **Modifier**. La page **Pages subordonnées (contenu)** s'ouvre. Des éléments sont affichés dans les différentes zones.
15. Déplacez le pointeur de la souris sur **Tableaux de bord**, puis cliquez sur **Modifier**. La page **Tableaux de bord** s'ouvre.

16. Cliquez sur **Ajouter**. Le dialogue **Ajouter tableau de bord** s'ouvre. Deux tableaux de bord RGPD sont affichés.
17. Copiez le nom **GDPR - Overview**.
18. Collez **GDPR - Overview** depuis le presse-papiers vers le champ **Nom** des langues correspondantes.
19. Activez les bases de données à afficher dans le tableau de bord.
20. Sélectionnez le tableau de bord qui doit être ajouté à la liste des tableaux de bord.
21. Cliquez sur **Ajouter**.
22. Répétez les étapes 16 à 21 pour le tableau de bord **GDPR – Workflow**.
23. Cliquez sur **Retour** jusqu'à ce que **Sets de configuration et de modifications** soit à nouveau affichée.
24. Déplacez la souris sur le nouveau set de modifications, par exemple **classicGDPR_dashboards**.
25. Cliquez sur **Activer**. Le nouveau set de modifications est marqué comme **activé**.

La configuration RGPD est activée et les tableaux de bord RGPD sont disponibles. Pour plus de détails sur l'administration des tableaux de bord, consultez la rubrique **Administrer les tableaux de bord ARIS Aware** dans l'aide en ligne d'ARIS Connect.

8.4 Création d'un groupe d'utilisateurs de tableaux de bord RGPD dans ARIS Connect

Créez un nouveau groupe d'utilisateurs pour les utilisateurs des tableaux de bord RGPD. Les droits de licence peuvent être affectés à l'utilisateur directement ou via le groupe. Le type d'affectation est affiché dans la gestion des utilisateurs.

Conditions préalables

Voir l'introduction (page 3).

Procédure

1. Lancez ARIS Connect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Cliquez sur **<nom d'utilisateur> > Administration**. L'**Administration ARIS** s'ouvre.
4. Cliquez sur **Gestion des utilisateurs** puis sur **Groupes d'utilisateurs**. La liste des groupes d'utilisateurs s'affiche.
5. Cliquez sur **Ajouter groupe d'utilisateurs**.

   Saisissez le nom **Tableau de bord RGPD**. Vous devez utiliser exactement ce nom de groupe pour veiller à ce que les tableaux de bord soient affichés aux utilisateurs affectés. Si un groupe d'utilisateurs est créé alors qu'il existe déjà dans le système LDAP, les noms de ces groupes doivent correspondre. C'est le seul moyen d'affecter un groupe d'utilisateurs ARIS existant à un groupe d'utilisateurs LDAP.
6. Si vous le souhaitez, saisissez une description.
7. Cliquez sur **Enregistrer**. Le groupe d'utilisateurs est créé.
8. Cliquez sur **Utilisateurs affectés**.

   Cliquez sur **Modifier l'affectation**. Le dialogue **Utilisateurs affectés** s'ouvre.
9. Ajoutez tous les utilisateurs que vous souhaitez affecter au groupe. Utilisez le **Filtre** pour réduire la liste des utilisateurs en fonction de critères de recherche donnés.

   Sélectionnez les cases des éléments souhaités dans le champ des éléments disponibles puis cliquez sur **Ajouter**. Les éléments sont transférés dans le champ des éléments associés. Pour enlever des utilisateurs/groupes d'utilisateurs du champ **Utilisateurs/groupes d'utilisateurs affectés**, sélectionnez la case des utilisateurs/groupes d'utilisateurs souhaités dans ce champ puis cliquez sur **Enlever**.

Le groupe **Tableau de bord RGPD** est créé avec les utilisateurs concernés. Les utilisateurs associés peuvent désormais utiliser les tableaux de bord RGPD.

Astuce

Pour associer tous les éléments disponibles, cliquez sur **Ajouter tous** et cliquez sur **Supprimer tout** pour supprimer toutes les associations.

8.5 Définition d'un alias d'URL pour les tableaux de bord RGPD

La définition d'un alias d'URL pour les tableaux de bord RGPD vous permet de raccourcir le lien utilisé dans les tableaux de bord et les flux de données. Si vous utilisez un alias, vous n'avez pas besoin de saisir l'intégralité de l'URL, mais seulement le chemin jusqu'à l'emplacement de stockage des données.

Conditions préalables

- Voir l'introduction (page 3).
- Votre ARIS Server est activé pour ARIS Aware. Autrement dit, le fichier runnable **dashboarding** est activé et fonctionne (voir le **manuel d'installation d'ARIS Server** ou le manuel **ARIS Cloud Controller (ACC) Command-Line Tool**).
- Une licence serveur valide pour le pack d'extension **Aware (YCSAW) ARIS Connect Server** est disponible dans l'Administration ARIS .

Procédure

1. Lancez ARIS Connect.
2. Connectez-vous en tant qu'utilisateur **system**.
3. Cliquez sur **<nom d'utilisateur> > Administration**. L'**Administration ARIS** s'ouvre.
4. Cliquez sur **Tableaux de bord**.
5. Cliquez sur ✚ **Ajouter configuration**. Le dialogue **Ajouter une propriété** s'ouvre.
6. Entez les propriétés suivantes :
   a. Nom : **ARIS**

      Il est important d'utiliser exactement ce nom pour veiller à ce que les tableaux de bord soient affichés.

   b. Protocole : **http**
   c. Hôte : <Nom de votre serveur>
   d. Port : <Port d''équilibrage de charge>
   e. Nom : **ARIS**

      Il est important d'utiliser exactement ce nom pour veiller à ce que les tableaux de bord soient affichés.

   f. Protocole : **http**
   g. Hôte : <Nom de votre serveur>
   h. Port : <Port d''équilibrage de charge>
   i. Utilisateur : **system**
   j. Mot de passe : <Mot de passe de l'utilisateur **system**>
7. Cliquez sur **Enregistrer**.
8. Répétez ces étapes pour l'alias de l'URL d'**ARCM**. Utilisez les mêmes propriétés, sauf pour les champs **Utilisateur** et **Mot de passe**, qui restent vides.

Les alias des URL pour les tableaux de bord RGPD d'**ARIS** et d'**ARCM** sont définis.

Exemple

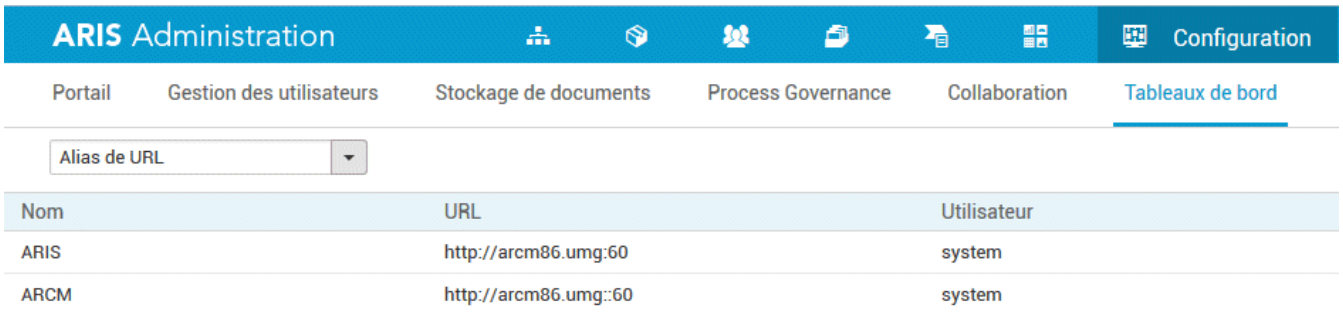
ARIS Administration
Configuration
Portail
Gestion des utilisateurs
Stockage de documents
Process Governance
Collaboration
Tableaux de bord
Alias de URL
Nom
URL
Utilisateur
ARIS
http://arcm86.umg:60
system
ARCM
http://arcm86.umg::60
system

9 Glossaire

RGPD

Le règlement général européen de protection des données (GDPR, pour General Data Protection Regulation) protège les droits en lien avec les données à caractère personnel des individus au sein de l'Union européenne. Il réglemente aussi l'exportation des données personnelles à l'extérieur de l'UE. Le GDPR est un règlement du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Comission européenne.

Activité de traitement

Une activité de traitement désigne toute opération effectuée sur des données à caractère personnel des personnes - telles que la collecte, l'enregistrement, la communication par transmission - et elle est donc soumise au règlement général sur la protection des données (RGPD (page 21)).

Les activités de traitement et les informations associées sont modélisées dans des modèles de type **Diagramme de description des activités de traitement** et **Enregistrement des activités de traitement** dans ARIS Architect. Pour plus de détails, consultez le manuel **ARIS Risk & Compliance Manager - Data Protection Management**.

10 Disclaimer

Les produits ARIS sont prévus pour être utilisés par des particuliers. Les processus automatiques tels que la génération de contenu et l'importation d'objets/artefacts par interfaces peuvent générer un volume de données très important dont le traitement peut entraîner le dépassement des capacités de traitement et des limites physiques. Les limites de traitement sont par exemple dépassées lorsque des modèles et des diagrammes sont supérieurs à la surface de modélisation maximale ou lorsqu'un nombre très important de processus de traitement sont lancés simultanément. Les limites physiques peuvent être dépassées lorsque la mémoire disponible pour l'exécution des opérations ou l'enregistrement des données est insuffisante.

L'exploitation d'ARIS conforme aux règles suppose qu'une connexion réseau fiable et rapide est disponible. Un réseau présentant un temps de réponse insuffisant réduit la performance du système et peut entraîner des délais d'attente.

Si des produits ARIS sont utilisés dans un environnement virtuel, des ressources suffisantes doivent être disponibles afin d'éviter une surréservation.

Le système a été testé dans des scénarios comportant 100 000 groupes (répertoires), 100 000 utilisateurs et 1 000 000 artefacts de modélisation. Il prend en charge une surface de modélisation de 25 mètres carrés.

Si des projets ou des référentiels dépassent ces limites, il existe une fonction très performante permettant de les diviser en parties plus petites pouvant être éditées.

Toutefois, il peut y avoir des restrictions dans l'administration de processus, dans l'Administration ARIS , le Stockage de documents ARIS, la Fenêtre de processus ARIS et la liste des tâches, ainsi que lors de la génération de processus exécutables. Process Governance est testé et approuvé pour 1 000 instances de processus parallèles. Ce nombre peut toutefois être différent selon la complexité du processus, par exemple lorsque des rapports individuels sont intégrés.

Le Stockage de documents ARIS a été testé avec 40 000 documents. Nous recommandons la surveillance du nombre et de la taille globale des documents enregistrés et l'archivage de certains documents au besoin.

11 Support

SUR LE WEB

Ouvrez Empower (https://empower.softwareag.com/) pour obtenir de l'aide.

Un contrat de support valide vous autorise à accéder à la base de données de solutions.

Si vous avez des questions concernant des installations spéciales que vous ne pouvez pas effectuer vous-même, veuillez vous adresser à votre organisation locale de ventes Software AG.

PAR TÉLÉPHONE

Si vous disposez d'un contrat de support valide, vous pouvez joindre le support Global Support ARIS sous :

+800 ARISHELP

Le signe plus représente le préfixe utilisé dans le pays respectif pour les appels internationaux.

Le numéro à composer en France, par exemple, est le suivant : 00 800 2747 4357

Si ce numéro n'est pas pris en charge par votre fournisseur de service, reportez-vous à Empower https://empower.softwareag.com/public_directory.asp.